

Dossier de création d'une Réserve Naturelle Régionale en baie de Génipa

Réunion de concertation – activité apiculture

Jeudi 25 Octobre 2012 ; 18 h 00.
Mairie de Rivière-Salée – Service technique

Présents :

Didier ENELEDA
Alain LOF
Dominique LOF
Mr et Mme VERGNAC
Patrick WILLIAM

Marc GILABERT - ONF
David DROUIN – ONF

Equipe projet – animation

LAUNE Patrice – PNRM
DE GAULEJAC Béatrice – Impact Mer – Animation
CUZANGE Paul-Alexis – Impact Mer – Secrétariat

Déroulement

Mr Laune, responsable du service Protection et Aménagement du territoire au PNRM, accueille les participants et présente l'objectif de cette réunion, qui est de s'accorder sur les propositions relatives à l'apiculture dans le cadre du projet de réserve naturelle régionale en baie de Génipa – Fort-de-France.

Mme de Gaulejac, chef du projet à Impact Mer, mandatée par le PNRM et pilotant cette étude se présente. Elle assure actuellement l'animation des réunions d'information, consultation et concertation, dont l'objectif est de comprendre et de transmettre au mieux les attentes des différents acteurs du territoire aux instances en charge de la création de la réserve naturelle régionale. Les comptes-rendus de l'ensemble des réunions sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://partage.mescontenus.orange.fr/n/664-2/share/LNKFhasodB4pnz7mn4rQHOVSeITK/>

Elle présente les objectifs de la réunion du jour : il s'agit dans un premier temps d'étudier et de valider les propositions de réglementation relatives à l'apiculture, émises lors de la réunion d'information et de consultation ayant eu lieu au mois de mars 2012.

Dans un deuxième temps, les participants seront invités à identifier le représentant des apiculteurs qui participera au comité technique programmé le 7 novembre 2012.

Mme de Gaulejac rappelle brièvement le zonage prévu pour l'établissement de la réserve : Zone de réserve Naturelle (ZRN) Zone de Protection Renforcée (ZPR) et zone tampon, périphérique à la réserve, sans réglementation mais où des mesures incitatives pourront être mises en place afin de diminuer la pression sur la zone de réserve naturelle.

Les propositions sont présentées numérotées dans un tableau de synthèse, en regard de leurs arguments.

Le tableau des propositions validées figure en fin de compte rendu.

Nous présentons ici les discussions qui ont conduit à une modification, validation ou ajouts de propositions.

PROPOSITIONS

Apiculture

- La proposition n°1 est validée: *L'apiculture dans la RNR s'exerce selon la réglementation en vigueur*

Plan de gestion

- La proposition n°2 est validée : *Améliorer la répartition des ruchers*

Les participants soulignent des conflits entre apiculteurs et propriétaires privés notamment dans la zone de canal Cocotte. Dans cette zone, un propriétaire rend l'accès aux ruches difficiles par la mise en place de clôtures. Ce type de conflits pourra être résolu dans le cadre de la réalisation du plan de gestion de la RNR.

La problématique des fours à charbon est également abordée par les participants. Il est demandé par les participants d'interdire totalement cette activité car en plus de son impact sur les ruches, elle porte également atteinte aux écosystèmes (le bois est régulièrement coupé directement sur place).

L'interdiction de faire du feu dans la RNR (proposition n° 16) et la mise en place des gardes permettront de régler ce type de problématique.

- La proposition n°3 est validée : *Favoriser la production mellifère*

Les participants signalent que depuis le cyclone DEAN, ils récoltent de moins en moins de miel de palétuviers.

Suite aux discussions, les apiculteurs s'engagent à fournir à l'ONF une liste de plantes mellifères qu'ils souhaiteraient voir planter afin de restaurer la zone.

- La proposition n°4 est validée: *Définir une densité maximale de ruches par parcelle*
Les apiculteurs demandent qu'un quota de ruches soit fixé par apiculteurs. Suite aux discussions, il est décidé qu'un travail de recherche mené par un étudiant universitaire soit mis en place afin de définir une densité maximale de ruchers par parcelles et par apiculteurs. En parallèle de ce travail, l'étudiant devra établir un calendrier de floraison de façon à identifier les potentiels mellifères de différents secteurs de la RNR.

Les propositions 5 à 9 sont validées en l'état (*cf tableau de synthèse*).

- La proposition n°10 est modifiée : *Restaurer la continuité hydraulique*
Il est ajouté aux rivières et canaux mentionnés (*cf tableau de synthèse*) le canal Bonzaire.

Les propositions 11 à 13 sont validées en l'état (*cf tableau de synthèse*).

- La proposition n°14 est validée : *Organiser une opération de nettoyage du milieu*
Tous les participants s'accordent à participer à ce type d'opération.
Une discussion s'engage pour fermer l'accès de certains sites la nuit aux véhicules car les déchets sont déposés principalement le soir.

La médiatisation des opérations de nettoyage pourra dans un premier temps sensibiliser les citoyens. Des opérations de police pourront être également organisées si nécessaire.

- La proposition n°15 est validée : *Assurer l'entretien du milieu*

- La proposition n°16 est validée : *Interdire de faire du feu dans la RNR*
Cette proposition permettra d'interdire le charbonnage et tout type de feux impactant pour les écosystèmes (fonte des métaux).

Suite aux discussions, une nouvelle proposition est validée : Interdire le camping dans la Réserve Naturelle Régionale. Cette nouvelle proposition sera la n°23 (*cf tableau de synthèse*).

- Proposition n°17 : *L'accès nocturne à la Zone de Protection Renforcée est interdit*
Les apiculteurs signalent qu'ils ont régulièrement besoin de se rendre la nuit sur le territoire de la future RNR pour de la transhumance ou pour sangler les ruches en cas de mauvais temps.

Il est décidé d'ajouter à la proposition n°17 : sauf autorisation spéciale délivrée par l'organisme gestionnaire (*cf tableau de synthèse*).

Connaissance du milieu

- La proposition n°18 est validée: *Etudier les populations de crabes : abondance ; exploitation*

Les participants mentionnent que certaines pratiques polluantes sont réalisées sur le territoire de la RNR par des pêcheurs de crabes de terre (emploi d'insecticides). Une campagne de sensibilisation devra être réalisée à l'intention de ces usagers.

- La proposition n°19 est modifiée : *Acquérir des connaissances complémentaires relatives aux abeilles et espèces florifères associées.*

Le terme « florifères » est remplacé par « mellifères et pollinifères ».

Ecotourisme

- La Proposition n°20 est validée : *Création d'une charte écotouristique*

Circulation nautique

- La Proposition n°21 est validée : *Interdire le passage des scooters des mers en zone de protection renforcée*

Ancrage

- La proposition n° 22 est validée : *Mettre en place des mouillages en certains secteurs*

Les participants sont ensuite invités à formuler d'éventuelles autres propositions. En plus de celle d'ajouter l'interdiction du camping dans la RNR (cf ci-dessus), il est demandé la fermeture de certains accès aux véhicules la nuit. Cette dernière proposition est très compliquée à mettre en place en termes de gestion. Elle sera cependant étudiée dans la zone de protection renforcée pour certains accès lors de l'élaboration du plan de gestion de la RNR.

La deuxième partie de la réunion consiste à présenter la mission, le fonctionnement et la composition du comité technique, afin d'identifier la personne qui représentera l'activité apiculture lors de la réunion du 7/11/12.

COMITE TECHNIQUE

Les membres du comité technique ont vocation à intégrer le comité de gestion de la RNR

Missions

- Assiste, suit et valide l'avancement des travaux
- Facilite la coordination

Fonctionnement

- Groupe de travail
- Réunion à l'issue des concertations

Composition (liste indicative)

Personnes ayant des compétences techniques ; représentant de :

- Parc Naturel Régional de la Martinique
- Commission pêche, aquaculture, ressources marines et affaires maritimes du conseil régional
- Commission du développement durable, du transport et de l'énergie du conseil régional
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- Mairie du Lamentin
- Mairie de Ducos
- Mairie de Rivière Salée
- Mairie de Trois Ilets
- Chasseurs
- Apiculteurs
- Structures d'écotourisme
- Loisirs nautiques
- Plaisanciers
- Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)
- Office national des Forêts (ONF)
- Conservatoire Espace Littoral et Rivages Lacustres (CELRL)
- Contrat de la Baie de Fort de France
- Impact-Mer

Les participants sont invités à réfléchir à la personne qu'ils souhaitent désigner afin de représenter l'apiculture au comité technique. Ils convient de désigner un titulaire et un (ou deux) suppléant(s) qui pourraient siéger en cas d'indisponibilité du titulaire.

Après discussion entre les participants, Mr Alain LOF sera le représentant des apiculteurs au comité technique et Mme VERGNAC et Mr ENELEDA Didier, les suppléants.

Les participants sont satisfaits du consensus obtenu sur les propositions issues des réunions de consultation.

La réunion se termine à 20h30.

Propositions		Arguments
Apiculture		
1	L'apiculture dans la RNR s'exerce selon la réglementation en vigueur Identification des ruches, concession apicole	Respect des réglementations existantes
PLAN DE GESTION - objectifs à moyen terme - apiculture		
2	Améliorer la répartition des ruchers <ul style="list-style-type: none"> • Cf cartographies consultation / ONF • Identifier les secteurs d'intérêt • Identifier chemin d'accès potentiels • Approche éventuelle des propriétaires • Améliorer les conditions d'accès aux ruchers • Respecter les accès prévus et ne pas en créer d'autres afin de ne pas dégrader la mangrove 	Pollinisation / production
3	Favoriser la production mellifère <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les plantations de haies vives (communes, privés) gliricidia et campêche • Informer les instances de ne pas élaguer en période de floraison • Tenter de faire intégrer des espèces mellifères à la liste des espèces éligibles pour les subventions • Reboiser les parcelles d'état situées en zone tampon 	Gestion de la ressource
4	Définir une densité maximale de ruchers par parcelle	Gestion de l'espace ; production

Propositions		Arguments
5	Informers le public Emissions TV, journaux, plaquettes, écoles, tour des yoles ...	Sensibilisation environnement - activités
6	Mise en place d'une signalétique Terrains, acteurs, activités, patrimoine	Accueil du public ; Information, sensibilisation environnement - activités
7	Aménager certains accès Création d'aménagements pédagogiques ; accueil en dehors période reproduction avifaune dans secteurs sensibles	Préservation du milieu ; Accueil information du public
8	Gestion des espèces nuisibles Chiens errants, autres espèces, bovins en divagation qui impactent les ruchers	Protection des espèces
9	Les chiens doivent rester sous contrôle de leur maître	Fréquentation tout public
10	Restaurer la continuité hydraulique Rivière la Manche, Rivière Salée, Canal Ducos, canal Cocotte, canal Génipa, La Lézarde, Champigny, Bonzaire	Circulation des eaux

	Propositions	Arguments
11	Agir sur les bassins versants en synergie avec le contrat de la baie de Fort de France	Diminuer la pollution en aval
12	Sensibiliser les entreprises en zone tampon de l'impact de leurs rejets Contribuer à l'application de la loi en la matière ; Information sur les sanctions	Diminuer la pollution en aval
13	Contribuer à la diminution des sources de pollution Contrôle des casses automobiles, entretien de la voirie, centrale à béton, industries berges de la Lézarde, Port Cohé, rejets de l'aéroport canal Gaigneron, eaux usées Californie, STEP, pollutions agricoles	Déversement d'hydrocarbures, d'eaux de lavage
14	Organiser une opération de nettoyage du milieu Médiatiser l'opération pour sensibiliser la population : prévention à long terme	Restauration du milieu, sensibilisation des acteurs, information
15	Assurer l'entretien du milieu	Restauration, qualité du milieu
16	Interdire de faire du feu dans la RNR	Préservation du milieu
17	L'accès nocturne à la Zone de Protection Renforcée est interdit, sauf autorisation spéciale délivrée par l'organisme gestionnaire	Préservation du milieu

Propositions		Arguments
Connaissance du milieu		
18	Etudier les populations de crabes : abondance ; exploitation	Surexploitation de la ressource en certains secteurs
	Sensibilisation ; diffusion de plaquette sur les espèces	
19	Acquérir des connaissances complémentaires relatives aux abeilles et espèces mellifères et pollinifères associées	Amélioration de la gestion / production
	Stage de recherche étudiant master : définition du nombre de ruches par rucher, de ruchers par parcelle, établir un calendrier de floraison, identifier le potentiel des différents secteurs dans la RNR	
Ecotourisme		
20	Création d'une charte écotouristique	Entreprises partenaires, labellisée RNR, gestion de la fréquentation
	Gestion des circuits, balisage, accès nocturne, perturbations lumineuses	
Circulation nautique		
21	Interdire le passage des scooters des mers en zone de protection renforcée	Sensibilité avifaune ; protection milieu
Ancrage		
22	Mettre en place des mouillages (corps morts permanents) en certains secteurs	Protection des fonds
	Petit îlet (plaisance) sortie Rivière Salée, Canal Cocotte (écotourisme) kaye San Justan (kyte surf)	
Fréquentation		
23	Interdire le camping sauvage dans le RNR	Préservation du milieu